

Toutes des Femmes

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2024 a été encore une année de forte croissance pour *Toutes des Femmes*. Nous avons continué de consolider nos positionnements et nos fonctionnements, tout en lançant une fois de plus un certain nombre d'activités nouvelles et inédites.

L'important succès de notre campagne *Juge pas mon Genre sur le changement d'état civil* a ainsi créé une réponse positive aux offensives réactionnaires, et a lancé une course de vitesse parlementaire et idéologique entre l'avancée ou le recul de nos droits. Face à la potentialité de celui-ci, **nous avons développé encore dans l'urgence nos activités de plaidoyer**, et sommes venues en appui de tout le mouvement associatif trans, au sein duquel nous avons pris une place importante. Les liens avec les parlementaires, le monde politique et syndical se sont renforcés et continueront à être utiles dans la suite de nos combats.

Les nouvelles attaques contre les droits des personnes trans, qui se sont traduites dans la proposition de loi visant à restreindre l'accès aux soins des mineurs trans, se sont accompagnées d'une évolution rapide du contexte politique national. Au sein de celui-ci, nous avons su **poursuivre nos campagnes et maintenir une pression sur le monde politique**, mais avons aussi développé des actions de plus long terme, et moins dépendantes des agendas électoraux, comme le **recours au Conseil d'État contre le fichier de changement de prénoms**. Notre présence médiatique s'est encore déployée, portée par un des droits des personnes trans de plus en plus au cœur des polémiques réactionnaires.

L'association se consolide et se renouvelle : plusieurs notes de positionnement ont ainsi été achevées ou sont encore en cours de travail. Un nouveau groupe de travail thématique a été créé. Nos activités souffrent cependant de ne reposer encore que sur du travail bénévole, et sur des petites donations individuelles. **L'association bénéficie cependant d'une reconnaissance institutionnelle et internationale de plus en plus importante**. Avec de nouveaux financements, elle pourrait encore déployer son action tant sur de nouveaux sujets, qu'en multipliant les événements et les activités sur les sujets déjà traités.

Maud Royer, Présidente de Toutes des Femmes

SOMMAIRE

page 4

La campagne *Juge pas mon genre*

page 6

Une coalition transpartisane poussée par les soutiens associatifs

page 8

En première ligne contre les attaques aux droits

page 9

Le recours au Conseil d'État contre le fichier changement de prénoms

page 10

La mobilisation contre la loi Jacqueline Eustache-Brinio

page 12

Occuper le terrain idéologique et médiatique

page 14

Notre présence médiatique

page 16

Le travail avec nos partenaires

page 18

Consolider nos positionnements politiques : notes de positionnements et formations

page 19

Consolider notre action : trouver des financements et renouveler les responsabilités

LA CAMPAGNE JUGE PAS MON GENRE

Juge pas mon genre



En France, chaque année, **des centaines de personnes trans doivent encore passer par les tribunaux** pour changer la mention du sexe qui apparaît sur leurs papiers d'identité.

Il faut mettre en place un changement de sexe à l'état civil qui soit **déjudiciarisé, libre et gratuit pour toutes les personnes trans**, et qui puisse se faire sur simple demande.

[Signer la pétition](#)

Le paysage associatif et politique sur les droits des personnes trans en France semble marqué ces dernières années par deux choses. D'une part, le plaidoyer sur la santé trans, mené essentiellement par les associations d'auto-support au sein même du système de santé, porte progressivement ses fruits : simplification des remboursements de chirurgies, formation des médecins, nouvelles recommandations de la HAS en cours d'élaboration... D'autre part, ces avancées, bien sûr toujours trop lentes, ne s'accompagnent en rien d'un recul de la transphobie dans le monde médiatique et politique. Au contraire, **une offensive politique tente de remettre en cause les évolutions du système de santé**, comme en témoigne la proposition de loi au Sénat visant les mineurs trans.

Par ailleurs, depuis l'adoption de la PMA pour les couples de femmes, les associations et groupements LGBTI généralistes ne semblaient en 2023 pas encore avoir atteint de nouveau consensus sur les revendications à mettre désormais au centre de leur agenda politique. En 2023, le monde associatif trans dispose par ailleurs de **peu de relais parlementaires et politiques**. Les moyens pour le plaidoyer manquent hors du champ de la santé, et si quelques mentions des personnes trans apparaissent dans les programmes politiques, **peu de propositions de loi pour de nouveaux droits ont été déposées** les années précédentes.

Face à ce constat, **le principe d'une grande campagne sur la question du changement d'état civil** a été proposée par le Conseil d'Administration de l'association à l'ensemble des

adhérentes, en réunion plénière, dès décembre 2023. L'objectif à court terme était double : mettre au centre de l'agenda politique LGBTI français une grande loi symbolique, et alors que l'offensive politique antitrans se renforce, déplacer l'attention médiatique du débat sur le recul de nos droits **vers un débat sur de nouveaux droits**. À plus long terme, l'objectif de la campagne est bien sûr de **faire adopter une loi déjudiciarisant le changement d'état civil**.

Pourquoi cette mesure plutôt qu'une autre ? La déjudiciarisation du changement d'état civil répond à plusieurs critères. D'une part c'est une mesure relativement consensuelle au sein des associations trans françaises. C'est aussi une mesure symbolique : parce qu'elle **redonne aux personnes trans le choix de quand et comment faire un changement d'état civil**, elle est le pendant administratif de la dépsychiatriation et de l'autodétermination des parcours de soin. Mais c'est aussi **une mesure anti-discriminations et anti-violence**, car la discordance entre l'identité réelle et les documents d'identité est une source importante de discriminations, de violence et d'outing forcé pour de nombreuses personnes trans. À ce titre, elle permet d'apporter à la question de la lutte contre les LGBTIphobies, souvent centrale dans les politiques publiques, un autre angle que la réponse répressive, en soulignant d'abord la contribution actuelle de l'État à la production de ces discriminations.

Enfin, **cette revendication est ancrée dans le moment politique national comme international** : alors que nous étions dans les dernières semaines de préparation, nous avons appris que la sénatrice Mélanie Vogel préparait déjà une proposition de loi de déjudiciarisation du changement d'état civil, qu'elle a déposée quelques jours après le lancement de notre campagne. Quelques jours plus tard, c'est le Bundestag allemand qui adopte une loi sur l'autodétermination du genre, qui bien que perfectible, permet un changement d'état civil sans passer devant un juge.



UNE COALITION TRANSPARTISANE POUSSÉE PAR LES SOUTIENS ASSOCIATIFS

La campagne *Juge pas mon genre* a été lancée en mars, quelques jours avant la journée internationale de la visibilité trans, à travers le site jugepasmongenre.fr, réalisé pour l'occasion. Ce lancement a été un important succès en termes de mobilisation : **plus 30000 personnes avaient soutenu la campagne sur le site avant la fin du mois d'avril**, et plusieurs dizaines de milliers d'autocollants de soutien à la campagne ont été commandés et expédiés partout en France. Dans une seconde phase, nous avons cherché à rassembler les soutiens d'autres organisations. En mai, nous annonçons qu'**une centaine d'organisations partis politiques, associations LGBTI et féministes, ou encore fédérations syndicales**, avaient soutenu la campagne.

Nous avons ainsi animé la campagne jusqu'à l'été, d'abord publiquement, à travers des argumentaires publiés sur le site, notre présence dans divers événements ou lors de manifestations, mais aussi à travers une stratégie de plaidoyer institutionnel. En impliquant les diverses organisations soutiens de la campagne, nous avons établi dès le printemps des rendez-vous réguliers avec des député·es et des sénateur·rices de divers groupes politiques, **créant ainsi une coalition parlementaire transpartisane**. Dès juin, cela aboutit au dépôt à l'Assemblée nationale, par le député Andy Kerbrat, du même texte que celui élaboré par Mélanie Vogel au Sénat. Le texte était cette fois-ci **cosigné par une centaine de députés de différents groupes politiques**, et non plus un seul. Du fait de la dissolution qui a suivi de quelques jours, la procédure de dépôt de ce texte n'a malheureusement pas pu aboutir : nous avons dû reconstituer une coalition après l'été, et le texte a heureusement à nouveau été déposé en novembre, à quelques jours du jour du souvenir trans. *Toutes des Femmes* a à cette occasion lancé une grande action d'interpellation des député·es pour les inciter à co-signer le texte : 400 d'entre eux ont ainsi reçu une fausse convocation au tribunal similaire à celle que reçoivent les personnes trans souhaitant changer leur état civil. Cette action a été largement reprise dans la presse.

Entre temps, au-delà des réunions avec la coalition transpartisane, **l'association a multiplié les rendez-vous de plaidoyer institutionnels** : avec le ministère de la Justice sous le gouvernement Barnier, avec le premier secrétaire du Parti socialiste, dont nous avons obtenu le soutien à l'automne, ou encore avec la présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale. La prochaine étape de la campagne est d'obtenir la mise à l'ordre du jour de la proposition de loi à l'Assemblée nationale.



28 mars 2024

Lancement de la campagne « *Juge pas mon genre* »

Une pétition pour mobiliser : en mars 2024, l'association Toutes des Femmes lance la campagne *Juge pas mon genre* et [une pétition](#) pour appeler à simplifier le changement de sexe à l'état civil pour toutes les personnes trans, afin qu'il puisse se faire en mairie, et sur simple demande.

2 avril 2024

Proposition de loi déposée au Sénat

Le 2 avril 2024, une proposition de loi simplifiant le changement de sexe à l'état civil pour toutes les personnes trans est déposée par la sénatrice Mélanie Vogel.

20 nov. 2024

Proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale

Mercredi 20 novembre 2024, l'ensemble des groupes du Nouveau Front Populaire déposent une proposition de loi simplifiant le changement de sexe à l'état civil à l'Assemblée nationale.

L'association Toutes des Femmes et les signataires de la campagne *Juge pas mon genre* appellent à sa mise à l'ordre du jour rapide.

Prochain objectif

Mise à l'ordre du jour

La proposition de loi simplifiant le changement de sexe à l'état civil pour toutes les personnes trans est examinée dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.

Ils soutiennent

le changement d'état civil libre et gratuit



Inter-LGBT



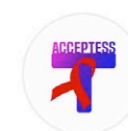
Fédération LGBTI+



Le Planning Familial



SOS homophobie



ACCEPTESS-T



AIDES



Fédération Syndicale Unitaire



UNEF le syndicat étudiant



Les Écologistes EELV



La France insoumise



Parti Socialiste



PCF



Voir les 100+ soutiens

EN PREMIÈRE LIGNE CONTRE LES ATTAQUES AUX DROITS

Tous les travaux de plaidoyer engagés par l'association en 2023 se sont poursuivis en 2024. *Toutes des Femmes* a dû cependant souvent aussi s'engager dans la réponse stratégique à de nouvelles attaques contre les droits des personnes trans.

Le comité d'experts sur le sport de haut niveau lancé par le ministère des sports en 2023 a ainsi mené ses travaux durant toute l'année. La responsable du groupe thématique Sport de l'association, Ava Vales Toledano, qui y siégeait, a pu élaborer sa stratégie avec l'aide des militantes et du conseil d'administration, en concertation avec les chercheur·es et représentant·es du monde associatif membre du comité. Le travail continu, en parallèle, sur une note de positionnement détaillée de l'association, désormais publiée, a permis entre autres d'**élaborer des lignes rouges claires partagées par les membres du groupe Sport**, et approuvées par le Conseil d'Administration. Au vu du travail du comité d'experts, Ava Vales Toledano, ainsi que les autres représentant·es allié·es ont ainsi démissionné du comité avant le rendu du rapport. L'association prévoit aujourd'hui de **concentrer la poursuite de ce plaidoyer auprès des fédérations sportives**, le rapport ne semblant pas faire l'objet d'une reprise par le nouveau ministère des sports.



LE RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LE FICHER DES CHANGEMENTS DE PRÉNOMS

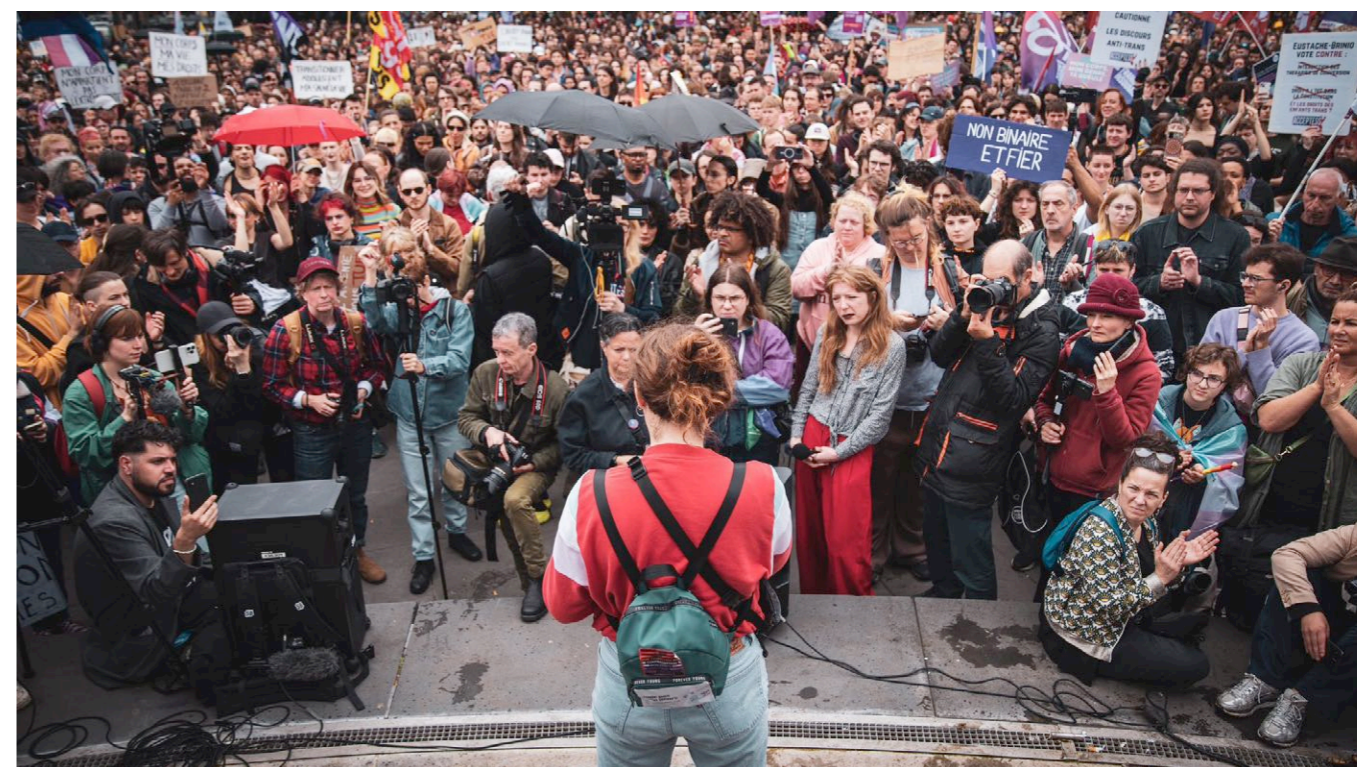
En même temps qu'une offensive idéologique sur l'accès à la santé, les personnes trans sont aussi impactées en France par l'accroissement des politiques sécuritaires et anti-immigrations. L'association a ainsi découvert, au début de l'année 2024, un décret prévoyant la **création d'un fichier de police national des changements de nom et de prénom à l'état civil**. Ce fichier, qui ne vise pas spécifiquement les personnes trans, permet néanmoins d'identifier facilement celles ayant changé leur prénom. Dès la publication du décret, l'association a d'abord préparé seule un **recours contre le décret au Conseil d'État**, puis s'est jointe à six autres associations, dont certaines préparaient un recours similaire, pour le porter conjointement. Pour ce recours, nous avons travaillé avec un avocat spécialiste du droit des données personnelles, mais nous sommes aussi appuyées sur des juristes bénévoles militantes de l'association, qui ont permis d'apporter plusieurs arguments au recours collectif. Nous avons rencontré des juristes spécialistes des droits des personnes trans et intersexes, avons échangé avec l'ILGA-Europe et TGEU. Si les premières phases du recours ont été cofinancées par les différentes associations, *Toutes des Femmes* espère pouvoir financer dans les prochains mois la suite de la procédure, et notamment une éventuelle question à la Cour de Justice de l'Union Européenne, visant à **déterminer si la transidentité et l'état civil passé des personnes doit être considéré comme une donnée sensible, au sens du RGPD**. Si une telle victoire était obtenue, elle aurait de grandes répercussions pour toutes les personnes concernées dans l'Union européenne.



LA MOBILISATION CONTRE LA LOI JACQUELINE EUSTACHE-BRINIO

Un des moments les plus marquants de l'année 2024 a été sans nul doute la mise à l'ordre du jour, au Sénat, de la proposition de loi de la sénatrice Jacqueline Eustache-Brinio visant à **interdire l'accès des mineurs trans aux traitements hormonaux**. À l'issue d'une campagne de presse et de la publication d'un rapport préparé à l'aide des groupes militants antidroits suivis par l'association depuis 2021, un texte est en effet déposé fin mars 2024 quelques jours après le lancement de la campagne. Après une période d'incertitude de quelques semaines, et alors que la campagne *Juge pas mon genre* décollait, la nouvelle tombée le 10 avril de sa mise à l'ordre du jour du Sénat pour la fin du mois de mai a secoué les associations trans.

Face à cette offensive, *Toutes de Femmes* a mené tant un travail de mobilisation que de plaidoyer. D'une part, nous avons été à l'initiative d'un cadre collectif interassociatif qui a permis d'organiser **une manifestation nationale à Paris le 26 mai**, quelques jours avant le vote. **Plus de 190 organisations** se sont jointes à cet appel de ce collectif, dont les associations trans sont restées pilotes, contrairement à d'autres cadres collectifs créés à la même période.



© Miss Julia H

D'autre part, *Toutes des Femmes* a été motrice dans **l'organisation d'un plaidoyer parlementaire et institutionnel complet**. Nous avons rencontré et échangé avec de nombreux parlementaires, **participé à une journée d'étude au Sénat sur la transphobie**, et **mis à disposition des sénateur-rices alliées un argumentaire** pour les aider à organiser leurs prises de paroles. Nous avons rédigé et proposé une liasse d'amendements, qui ont été cosignés par des associations trans et par le *Mouvement du Planning Familial*, et pour plusieurs d'entre eux, déposés par des sénateur-ices alliés-es. Nous avons accompagné des réseaux de médecins alliés dans la rédaction et la proposition de leurs propres liasses d'amendements. Nous avons accompagné des médecins de la plateforme *Trajectoire Jeunes Trans* dans un **rendez-vous avec le ministère de la santé**, ainsi qu'avec les **conseillères santé et droits des femmes de l'Élysée**.

Si le texte a finalement été adopté par le Sénat, ces activités de l'association et de ses partenaires ont permis plusieurs choses. D'abord, **ce texte discuté au Sénat est devenu une actualité médiatique**, et les journaux importants comme *Le Monde* ou *Libération* ont couvert le sujet d'une manière plutôt favorable, interviewant des spécialistes et réfutant les arguments antiscientifiques des soutiens de la proposition de loi. La proposition de loi elle-même a été lourdement amendée, en interdisant non plus les bloqueurs de puberté mais uniquement les hormones, et si elle ne permettait pas en l'état une offre de soin adaptée pour les mineurs trans, il s'agit d'**un important recul symbolique**. Le gouvernement s'est enfin exprimé publiquement contre l'adoption du texte, réduisant fortement les chances que celui-ci soit un jour mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et potentiellement définitivement adopté.



OCCUPER LE TERRAIN IDÉOLOGIQUE ET MÉDIATIQUE

Au-delà des campagnes que nous avons lancées ou de la réponse aux attaques parlementaires contre nos droits, *Toutes des Femmes* n'a pas cessé son travail plus large de bataille idéologique contre les idées transphobes. Parallèlement à son travail de plaidoyer contre la loi Jacqueline Eustache-Brinio, l'association a ainsi produit et mis à disposition sur son site internet **un nouvel argumentaire *Enfants trans, de quoi parle-t-on ?***. Cet argumentaire se situe dans la continuité des FAQ *Mythes et mensonges sur les personnes trans* et *Mythes et mensonges sur les personnes trans dans le sport* publiées les années précédentes, qui ont vocation à **constituer des ressources pour les journalistes, militant-es et personnes alliées qui souhaiteraient s'informer face aux attaques de l'extrême-droite**. Elles sont aussi bien référencées par les moteurs de recherche et partagées sur les réseaux sociaux, nos FAQ ayant reçu en 2024 plusieurs milliers des 14 253 visites enregistrées sur le site de l'association. Un chiffre en augmentation par rapport à 2023, alors même qu'une partie des outils de communications de l'association ont été fléchés vers le site de la campagne *Juge pas mon genre*, qui a reçu quant à lui plus de 20 000 visites.

Toutes des Femmes confirme ainsi l'excellente efficacité de sa communication numérique, qu'ont permis au cours de l'année plusieurs actions : **actualisation régulière de la page d'accueil** du site avec les actualités de l'association, création d'un **compte Bluesky** comme alternative à X (anciennement Twitter), création d'une **chaîne YouTube** pour rendre disponible facilement nos interventions publiques enregistrées, ou encore développement d'une **newsletter** autour de la campagne *Juge pas mon genre*.

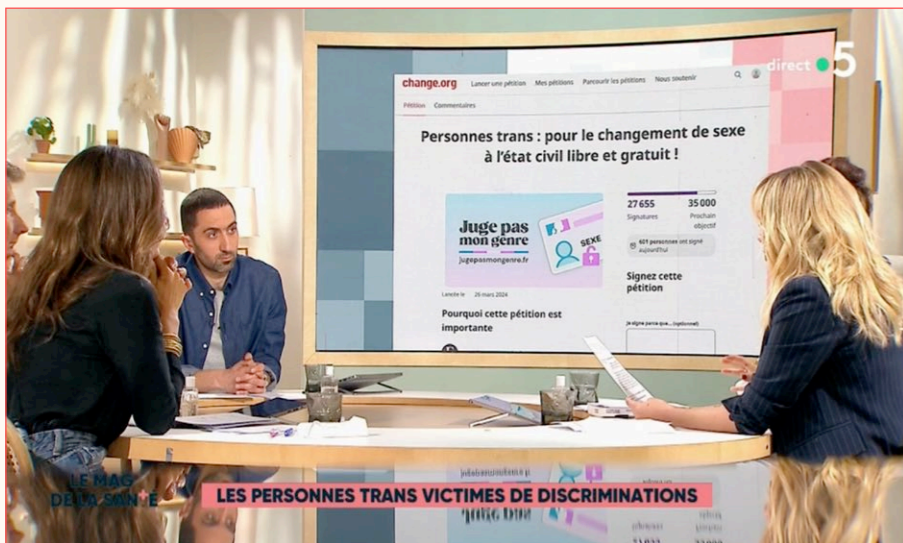


Cela s'ajoute à la **présence croissante des militantes de l'association dans divers rassemblements et manifestations**, et d'invitations à des prises de paroles publiques à ces occasions de plus en plus régulières, qui viennent confirmer notre statut d'association reconnue comme centrale. Nous avons été ainsi **présentes dans près d'une vingtaine de tables-rondes et débats en région parisienne, mais aussi dans diverses autres villes de France**. *Toutes des Femmes* a enfin inauguré la distribution à tous de matériel de soutien à nos campagnes, avec la mise en place sur notre site internet d'une boutique qui a permis d'**expédier plus de 15 000 autocollants** à près de 70 personnes non membres de l'association.



NOTRE PRÉSENCE MÉDIATIQUE

Cette visibilité dans la société se traduit avec succès par une présence médiatique elle aussi de plus en plus importante. **Des journalistes de divers médias nous contactent ainsi régulièrement** pour réagir à de l'actualité, faire appel à notre expertise sur certains sujets, et parfois même traiter directement les sujets de nos campagnes, en particulier le changement d'état civil. Les administratrices de l'association ont ainsi répondu à **plus d'une trentaine de demandes d'interviews cette année**. Des titres majeurs, comme *Le Monde* ou *Libération*, nous contactent ainsi désormais facilement, ainsi que des émissions de télévision comme *Le Mag de la Santé* sur France 5, qui a aussi permis de donner de la visibilité à la campagne *Juge pas mon genre*.



Le Mag de la Santé,
France 5,
25 avril 2024



À l'air libre,
MédiaPart,
27 mai 2024



Le Média TV, 14 mai 2024

<https://www.instagram.com/p/C69XabeiY5z/>



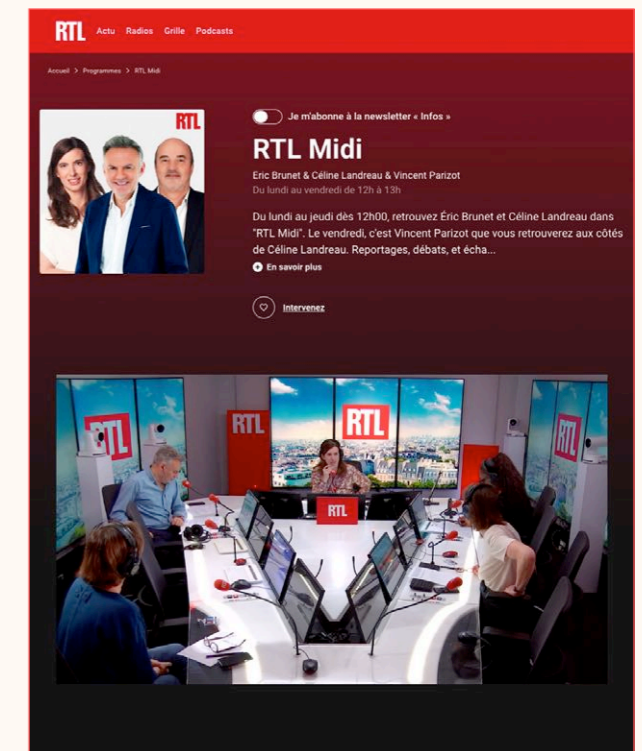
L'Humanité, 28 mai 2024

<https://www.humanite.fr/societe/lgbt/transphobie-la-proposition-de-loi-lr-sur-la-transition-de-genre-des-mineurs-votee-au-senat>



Ouest France, 29 mai 2024

<https://www.ouest-france.fr/societe/lgbt/au-senat-la-proposition-de-loi-lr-pour-interdire-les-transitions-des-mineurs-transgenres-divise-994e93d1-4b74-4bb9-a2a1-c245fd6c7e95>



RTL Midi, 19 juin 2024

<https://www.dailymotion.com/video/x90klem>

LE TRAVAIL AVEC NOS PARTENAIRES

L'association a confirmé son statut de partenaire utile à tous au sein des écosystèmes associatifs trans, LGBTI et féministe. Notamment grâce à la campagne *Juge pas mon genre*, mais aussi à travers notre recours au Conseil d'État, ou des interorganisations où nous étions déjà présentes, nous avons désormais des liens avec toutes les organisations LGBTI majeures du pays, mais aussi avec les syndicats et les partis politiques. Parallèlement, nous continuons de cultiver une présence dans le mouvement social féministe, notamment auprès de secteurs plus revendicatifs ou radicaux du féminisme français, faisant ainsi souvent le **pont entre associations trans et féministes, ainsi qu'entre organisations institutionnelles**, ou plus orientées vers la lutte et l'organisation de terrain.

Les formations interassociatives continuent, comme en 2023, d'être une activité régulière de l'association. **Le partenariat avec #NousToutes, qui avait déjà permis de former plus d'un millier de personnes, s'est poursuivi lui aussi en 2024**, avec trois nouveaux cycles de webinaires qui ont réuni plusieurs centaines de participant·es.

Daisy Letourneur & Maud Royer



Alyx & Cassandre Puel



Alyx

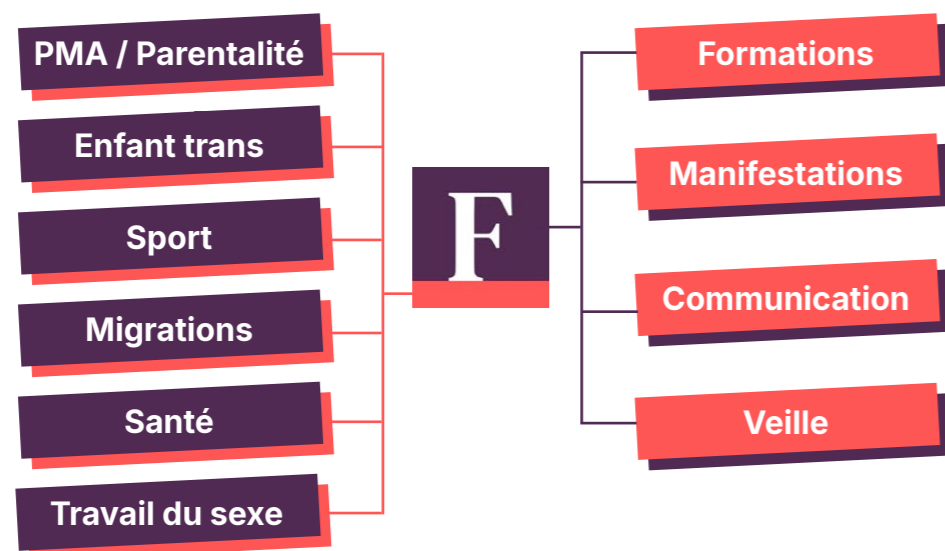


CONSOLIDER NOS POSITIONNEMENTS POLITIQUES

NOTES DE POSITIONNEMENTS ET FORMATIONS

L'association *Toutes des Femmes* combine toujours son action à une expertise la plus large possible des sujets qu'elle aborde. Tout en construisant des stratégies politiques adaptées au contexte, elle construit **des positionnements sans compromis idéologiques**, qui s'opposent radicalement à toute forme de récupération ou d'instrumentalisation des luttes trans dans un objectif réactionnaire ou de renforcement d'autres oppressions. Cela implique de **mener des réflexions larges et détaillées pour aboutir aux positionnements**, validés par le Conseil d'Administration. Différents groupes thématiques organisent ainsi cette réflexion depuis plusieurs années, et sont animés par différentes membres du CA : parentalités et filiation, enfants trans, sport, migrations, et santé, auxquels s'ajoute **depuis cette année un groupe sur le travail du sexe**. Toutes les actions impliquant une communication externe découlant de ces positionnements sont elles aussi validées par le CA élu lors de l'assemblée générale annuelle.

Cette réflexion détaillée nécessite de **mettre en place les outils de formations internes** permettant l'implication la plus large possible des militantes de l'association. Un des moments phares de l'année 2024 a ainsi été le **weekend de travail collectif à Paris sur les notes de positionnement** des groupes de travail, réunissant une vingtaine de militantes, pensé autant comme un moment de débat que de formation pour les militantes. Les notes de positionnement de l'association ont pour objectif d'**étudier le contexte, de définir nos fondamentaux idéologiques ainsi que nos lignes rouges** pour le travail de plaidoyer, sur les différents sujets que peut aborder l'association. Deux des notes résultant de ce travail, celle sur le changement d'état civil, et celle sur les athlètes trans dans le sport de haut niveau, ont depuis été validées par le CA et publiées. Plusieurs sont toujours en cours de discussion et de rédaction.



CONSOLIDER NOTRE ACTION

TROUVER DES FINANCEMENTS ET RENOUVELER LES RESPONSABILITÉS

Si les forces bénévoles de l'association sont de plus en plus importantes tant au CA que pour le reste des militantes, l'association atteint aujourd'hui une taille critique. Le CA peine aujourd'hui à animer le réseau de militantes de manière optimale : du fait de la multiplication des tâches qui lui incombent directement et nécessitent une forte implication, comme le suivi des activités de plaidoyer institutionnelles, les relations presses ou encore le suivi des dossiers juridiques, il lui est encore plus difficile d'animer efficacement le réseau des **70 adhérentes ayant fait le choix d'une « adhésion active »**, et s'étant inscrites sur les outils de coordination de l'association. Une partie de l'énergie militante est donc perdue, alors que l'association pourrait développer son activité, notamment tournée vers le public, dans plusieurs villes de France.

L'association sait depuis l'année 2023 qu'elle souhaite diversifier ses financements, au-delà des seuls dons individuels, pour transférer un certain nombre des activités bénévoles vers des postes de salariés, tant en ce qui concerne le plaidoyer, les campagnes, que l'animation du réseau de militantes. Si plusieurs demandes ont été déposées en 2024, **l'association se heurte encore à la faiblesse des financements fléchés vers le plaidoyer ainsi qu'à la méconnaissance des enjeux spécifiquement trans au sein des enjeux LGBTI ou de droits humains.** L'association jouit par ailleurs d'une reconnaissance institutionnelle encore jeune, qui semble en décalage par rapport à sa reconnaissance importante en France par les publics sensibilisés à ces questions, concernés ou non. Nous avons donc travaillé à cela en 2024, en formant plusieurs militantes aux attentes spécifiques des bailleurs et au formalisme que pouvait nécessiter la candidature à certains financements.



Toutes des Femmes

